

MOULIN des MASSONS
COMPTE-RENDU RÉUNION DE BUREAU
Lundi 14 octobre 2024

Présents : Élise Barou, Annie Fortat, André Laurent, Martine Murat, Jean-Yves Peyron, Gilles Robert, Janine Tissot.

Excusés : Alex et Cécile Billis, Jean-Paul et Michèle Palmier, Jeanine Peyron

Lieu de réunion : au Moulin des Massons

Prochaine réunion de bureau : mercredi 6 novembre 2024 à 16h30 au Moulin.

0 – BON POUR POUVOIR A JOINDRE AUX CONVOCATIONS :

Compte tenu des absences de ce jour, le principe de joindre à la convocation un bon pour pouvoir est proposé par Gilles, que ce soit pour les réunions de bureau, de CA ou l'assemblée générale.

Le bureau valide cette proposition avec mise en œuvre immédiate.

1 – APPROBATION COMPTE-RENDU BUREAU du 18 septembre 2024 :

Le bureau approuve ce compte-rendu envoyé par mail au bureau et mis en ligne sur l'Intranet.

2 – POINT DE SITUATION DU PRÉSIDENT :

2.1 – Fréquentation Moulin au 30 septembre 2024 :

Compte tenu de la baisse de 13 % du chiffre d'affaires entrées/visites 2023/2024, Janine T. fait remarquer que l'on devrait retrouver en fréquentation le même pourcentage de baisse, compte tenu que les tarifs et prestations étaient les mêmes sur ces deux périodes.

Sachant que la fréquentation au 30 septembre 2023 avait été validée à 9 450 visiteurs (cf bureau oct. 2023), celle de 2024 pour la même période devrait être de 8 221 visiteurs.

Selon les chiffres de fréquentation donnés à fin août 2024 (cf CR bureau du 180924) :

- 6570 à fin août 2024 contre 8513 à fin août 2023 soit une baisse de 22.82%.

Le bureau convient de retenir pour l'instant l'estimation de **8 221 visiteurs au 30 septembre 2024**, tout en gardant en mémoire l'évaluation donnée lors du bureau du 18 septembre.

3 – POINT FINANCIER FAIT PAR LA TRÉSORIÈRE :

3.1 - Voir ci-après **document confidentiel** transmis par Annie trésorière aux membres du bureau en préalable à la présente réunion et commenté par elle en séance :

COMPARAISON	HUILE	ENTREES VISITES	TOTAL CA HT (hors dons et adhésions)
mois sept 2023	12660	4136	21501
mois sept 2024	11542	3518	19856
diff en chiffres	-1118	-618	-1645
diff en %	-8,83%	-14,94%	-7,65%
CUMUL JANV/SEPTEMBRE			
2023	101545	41653	188865
2024	99554	36242	177889
diff en chiffres	-1991	-5411	-10976
diff en %	-1,96%	-12,99%	-5,81%

3.2 – Simulation financière selon mouvement de personnel 2025 (cf bureau du 180924).

Chiffres de simulation financière (salaires bruts + charges patronales) donnés en bureau par Annie trésorière dans la perspective des emplois prévus en 2025 :

2022 : 93 802€

2023 : 96 887€

2025 : 98 048€ pour la masse salariale totale.

Au vu de cette simulation le bureau valide ses décisions antérieures (pour mémoire voir encadré ci-après cf bureau 180924) à faire adopter par le Conseil d'Administration du lundi 28 octobre 2024.

Après échanges et simulation financière ci-dessus, le bureau unanime décide comme suit :

- À compter du 1^{er} novembre 2024, Magali sera embauchée en CDI 75 % annualisé avec lissage des salaires, sans période d'essai.
- Deux saisonniers CDD à temps plein seront embauchés pour 6 mois à/c d'avril 2025 : l'un pour guidage/boutique et l'autre pour production d'huile.

**Ces décisions du bureau seront soumises pour adoption
au prochain CA du Moulin lundi 28 octobre à 18h au Moulin.**

3.3 – Résultats des marchés d'octobre :

- Marché de la Fourme des 05 et 06 octobre : 3003.30 euros
- Marché de la Courge des 12 et 13 octobre : 1729.50 euros

3.4 – Facture de frais du cabinet comptable Axens :

Le président contactera Mr Baptiste comptable pour négocier ces tarifs à la baisse.

3.5 – Changement de cabinet comptable :

Après échanges, le bureau pose la question de changer de cabinet comptable pour avoir des frais annuels moindres et un suivi plus adapté à notre fonctionnement associatif.

Cette prospection devra être terminée d'ici à la fin du 1^{er} semestre 2025.

Si à cette échéance un nouveau cabinet est en capacité de proposer à l'association des prestations adaptées à ses besoins pour un coût moindre, le changement effectif de comptable se fera à compter du 1er janvier 2026 (soit suite à la clôture de nos comptes au 31/12/2025).

3.6 – Rédaction du contrat annualisé de Magali en CDI à 75% à compter du 1^{er} novembre 2024 :

Le président charge Gilles, au titre de ses compétences de juriste, de contacter Mme Seux d'Axens en vue du contrat annualisé de Magali. Pour cela, le président doit communiquer le n° de téléphone de Mme Seux à Gilles. Ce contrat serait rédigé au niveau du Moulin selon le souhait du président.

4 – POINT SUR LES COMMISSIONS – décisions validées par le bureau :

4.1 – TRAVAUX – commission du 10 octobre 2024 :

Prévision de travaux signalées par Jean-Yves et validés par le bureau

- Cheminement à terminer :

La surface à terminer représente environ 280 m² et nécessitera 28 m³ de béton soit 56 tonnes de gravillons ocre et 64 sacs de ciment.

Le coût prévisible ciment : 480€, gravillon : 3 200€ soit un total de 3 680€ hors coût du transport, donc arrondi à 4 000€.

Pour ces travaux et pour l'achat par le Moulin du Bobcat (tractopelle) d'occasion de Pierre-Yves (13.000€), validé en séance, le bureau unanime décide d'un emprunt-fourre-tout à négocier par le président avec la banque.

A Noter qu'il serait opportun de solliciter une subvention du Crédit Agricole compte tenu que ces travaux sont recommandés pour le renouvellement du label handicap.

- Escaliers conduisant à la turbine :

Seront refaits entièrement 1^{ère} et dernière marche de chaque volée, contre-marche en ciment blanc pour le contraste.

Cheminements et escaliers nécessiteront au moins 4 journées de travail réparties en 2 fois 2 jours.

Dates à fixer.

- Déplacer le sèche-mains des toilettes handicapés qui gêne en cas de fauteuil.
- Candélabre vers le parking à remplacer, reçu, à poser.
- Pour rappel : déplacement des panneaux au rucher (Cf. C.R. Bureau du 18 septembre 2024)
- Écluse à nettoyer et cimenter le trop-plein
- Installation de la pompe à béliet

- Suggestion : Installer des toilettes à l'extérieur à proximité de l'abri à bois.

Projet intéressant validé par le bureau. Suggestion retenue.

5 – INFORMATIONS DIVERSES :

5.1 – Cessation fonction de présidence :

André confirme vouloir se retirer de ses fonctions de président et indique que cette cessation prendra effet lors de l'AG au printemps 2025. Il signale vouloir rester membre du bureau.

5.2 – Commande du casse-croûte à l'issue du CA du 281024 :

Les achats pour 25 personnes auprès de la Ferme Chazal, et du boulanger (pain et pâté aux pommes) sont confiés à Martine par le bureau.

Gilles propose à cette dernière qu'il peut se charger d'aller chercher le vin chez le vigneron si une commande était passée en ce sens.

5.3 – Stagiaire Service National Universel (SNU) Manon Marcoux viendra travailler au Moulin les 22, 23, 24, et 30 octobre (72h et total 12 jours).

6 – QUESTIONS DIVERSES :

6.1 – Marchés de Noël 2024 proposés au Moulin : (décisions non prises à surseoir selon planning)

- Chambles le 14 décembre
- Magneux-Haute-Rive les 7 et 8 décembre
- Chazelles-sur-Lyon le 8 décembre
- Sury le 24 novembre
- Pralong le 16 novembre

A noter :

- Marché du Boudin à Boën sur Lignon le 10 novembre : Jean-Paul et Michèle Palmier peuvent assurer ce marché.
- Concernant le marché de Montbrison : à vérifier si nous devons y être présents pour 1 ou 2 dates.
- Marols : André doit prendre contact avec les organisateurs car nous n'avons reçu aucune information.

6.2 – Chorale Chant'O Vent de Langogne :

Cette chorale propose sa venue au Moulin pour une animation.

Après échanges, le bureau leur proposera la Fête du Pain le 18 mai 2025 avec visite gratuite matin, apéro Peyre Mayou et 200€ de défraiement trajet.

6.3 – Préparation huiles et matériels nécessaires pour les marchés - RAPPEL:

Si l'huile est préparée par Pierre-Yves, les autres produits nécessaires pour la tenue du stand sont à préparer par les personnes en charge du marché concerné.

6.4 – Suivi produits boutique :

Ce suivi jusqu'alors assuré par Michèle pourrait être désormais confié à Magali qui est sur place, et plus à même de le réaliser au fil de l'année. Cette question sera réglée avec Michèle en lien avec Magali.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

La secrétaire : Janine TISSOT

CONFIDENTIEL